

ALLER À UNE AG À LA FAC CONTRE PARCOURSUP N'EST PAS UN DÉLIT! Relaxe et abandon des charges pour les trois étudiants de Nanterre arrêtés le 9 avril 2018.

La loi ORE, via Parcoursup, instaure la sélection qui a pour conséquence la non affectation de milliers de bacheliers et bachelères, comme s'ils n'avaient pas leur place dans l'enseignement supérieur.

Les facs ont connu au printemps 2018 un large et grand mouvement contre la loi ORE. Plus de la moitié ont été touchées et ont connu des assemblées générales de masse, avec des milliers de jeunes dans la rue. Ce mouvement a été marqué par une forte répression, tant chez les salarié.e.s que chez les lycéen.ne.s et étudiant.e.s.

Après le scandale de Montpellier, où le doyen de la faculté de droit avait chargé une milice d'extrême droite de s'en prendre aux étudiant.e.s mobilisé.e.s, les présidences d'universités ont successivement fermé les sites touchés par les blocages et les occupations, prétextant des raisons de sécurité afin d'affaiblir la mobilisation. La contestation se généralisant, la réponse n'a plus été la fermeture, mais les interventions policières. Ainsi les campus de Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg ont connu de brutales interventions. Pis, les CRS ont frappé les étudiant.e.s et les cheminot.e.s rassemblés sur le campus de Lille 2.

C'est dans ce contexte que, le 9 avril, la police est intervenue à Nanterre pour déloger les étudiant.e.s réunis en assemblée générale malgré la fermeture administrative. Ces derniers, longuement séquestrés ont été frappés, traînés, plaqués et molestés malgré leur total pacifisme. Du gaz lacrymogène a été utilisé dans la salle. Le résultat de cette opération a été plusieurs blessés, dont un grièvement.

L'irruption des CRS dans un amphithéâtre d'université est un fait grave.

À cela s'ajoute l'arrestation de sept étudiants, dont six ont été placés en garde à vue alors qu'ils n'opposaient aucune résistance. Ils ont passé la nuit et la journée suivante au poste avant d'être libérés.

Pour trois étudiants, militants à l'université de Nanterre, dont Stan mais aussi Victor un élu UNEF à la CFVU de l'Université, la première partie du procès s'est tenue ce 19 septembre. Le verdict sera rendu le 17 octobre prochain. Ils sont poursuivis pour « violences sur personne dépositaire de l'autorité publique » et les réquisitions du procureur de la République ne peuvent que soulever l'indignation : de 4 mois de prison avec sursis à 6 mois ferme pour avoir participé à une AG à la fac contre Parcoursup ! Rien ne justifie depuis le départ cette procédure par ailleurs entachée de nombreuses irrégularités, comme a pu largement le faire valoir la défense. Sa seule conclusion ne peut donc être que la relaxe.

Nous exigeons l'abandon des poursuites contre les trois étudiants qui passent en procès. Nous ne pouvons pas accepter de voir l'avenir d'étudiants remis en cause pour s'être réunis et mobilisés contre la sélection à l'université. Une campagne large de solidarité pour leur relaxe doit se mettre en place d'ici le 17 octobre.

Soyons nombreuses et nombreux à être présents pour le rendu du verdict :

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN MERCREDI 17 OCTOBRE À PARTIR DE 8H DEVANT LE TGI DE NANTERRE POUR LE RENDU DU VERDICT

179/191 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie, Nanterre-Préfecture (RER A, Bus 304...)

